

Expérience(s) de Médiation en santé en Grand Est



Mission Mobile de Médecins du Monde
Délégation Alsace



La Médiation en santé selon le référentiel de la HAS (2017) :

C'EST QUOI ?

C'est un processus temporaire de « l'aller vers », de « faire avec » et de « ramener vers le droit commun »

C'est une interface entre les personnes vulnérables éloignées du système de santé et les professionnels intervenant dans leur parcours de soins

Son but ?

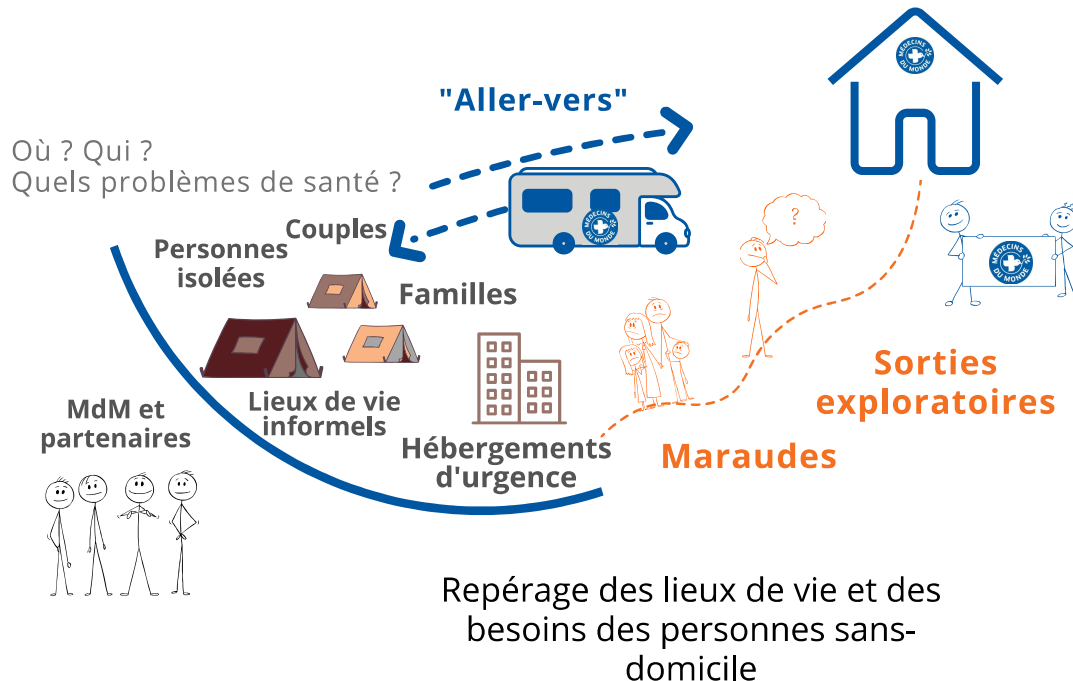
Faciliter l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des personnes qui en sont éloignées



Dans le référentiel de la HAS : 4 axes

Axe #1 : (Re) créer la rencontre avec les populations concernées

Assurer une présence de proximité

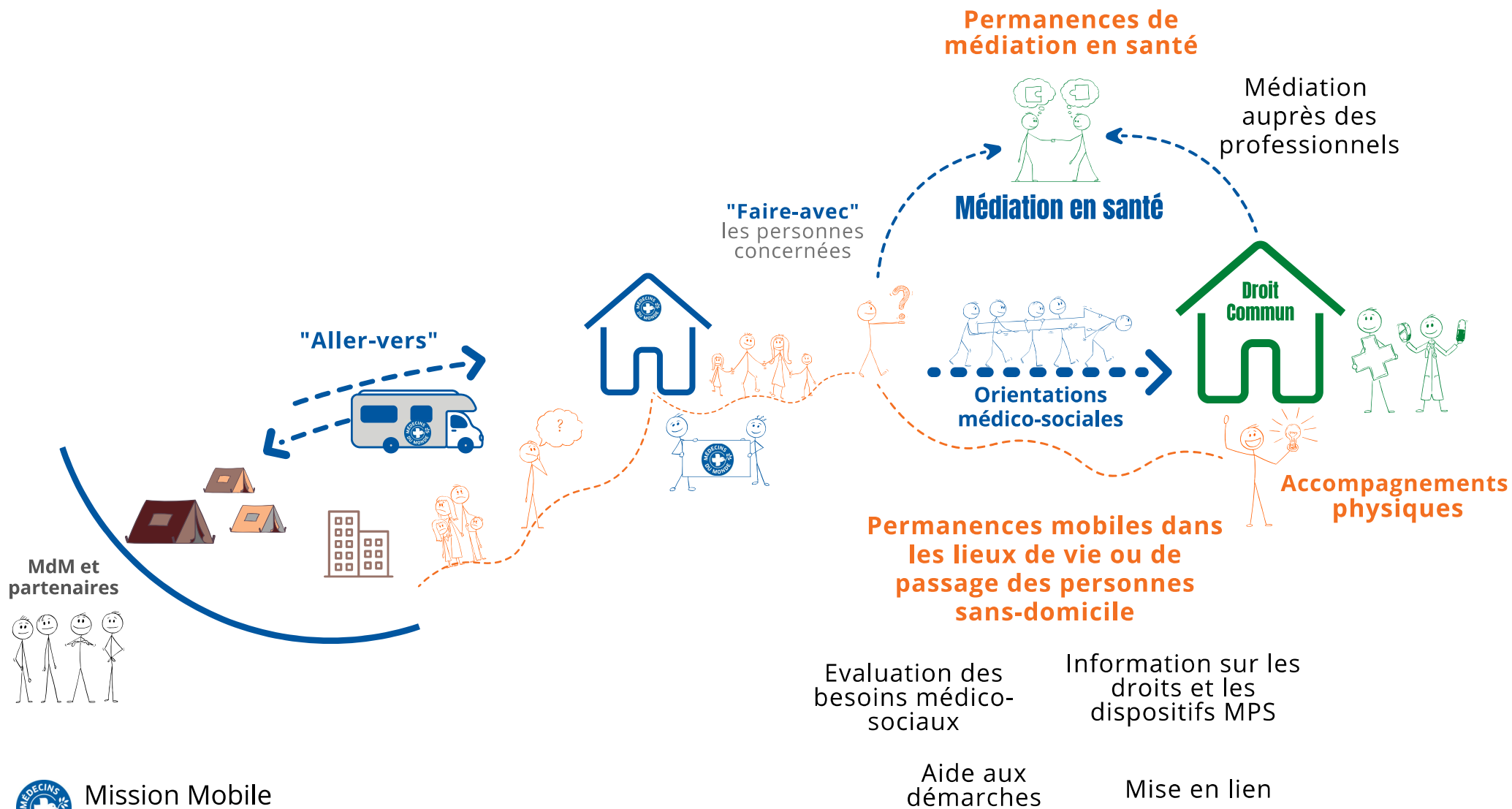


**Populations concernées =
populations fragilisées ET
professionnels de santé + d'autres
partenaires**



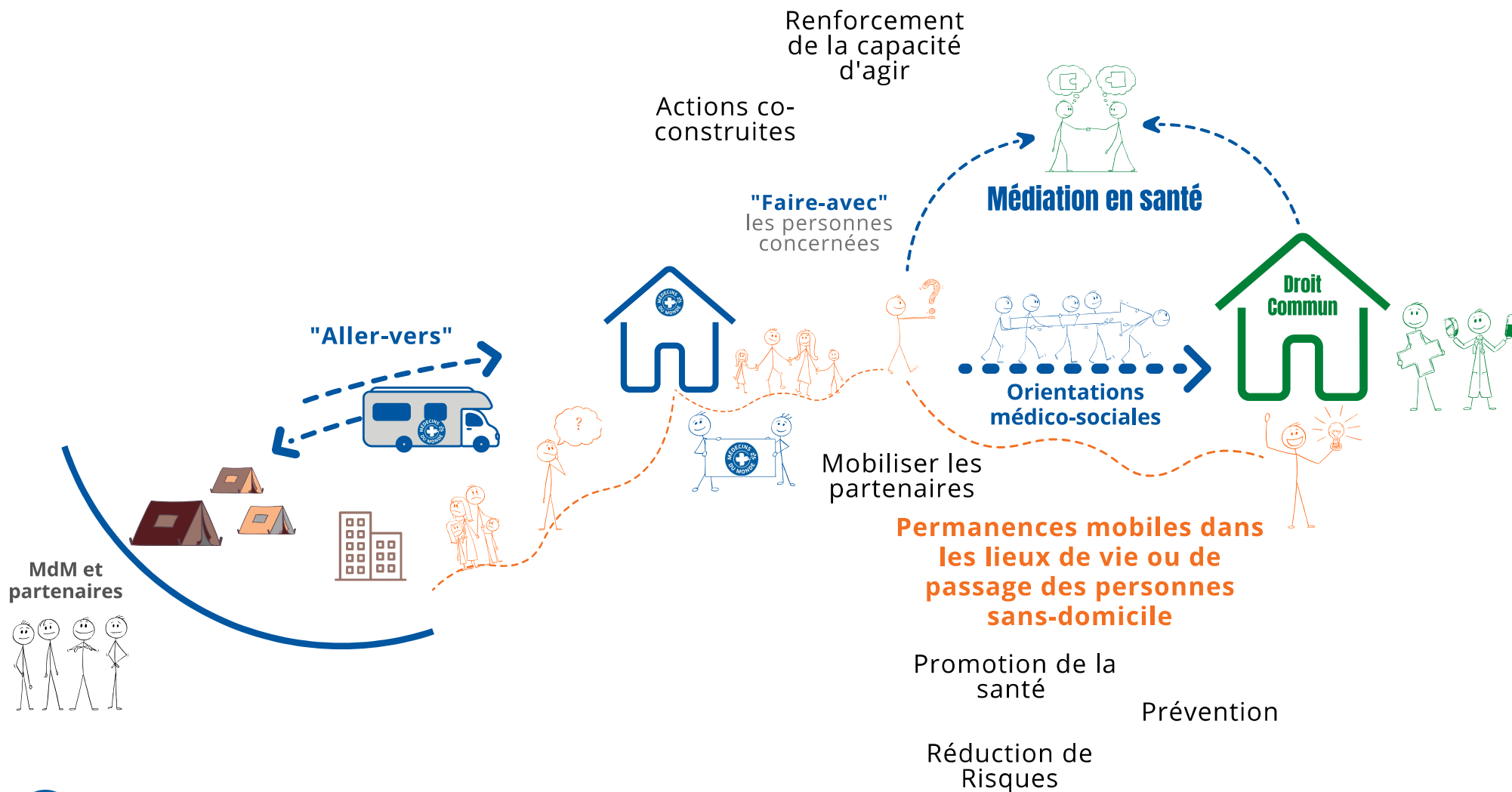
Dans le référentiel de la HAS : 4 axes

Axe #2: Faciliter la coordination du parcours de santé



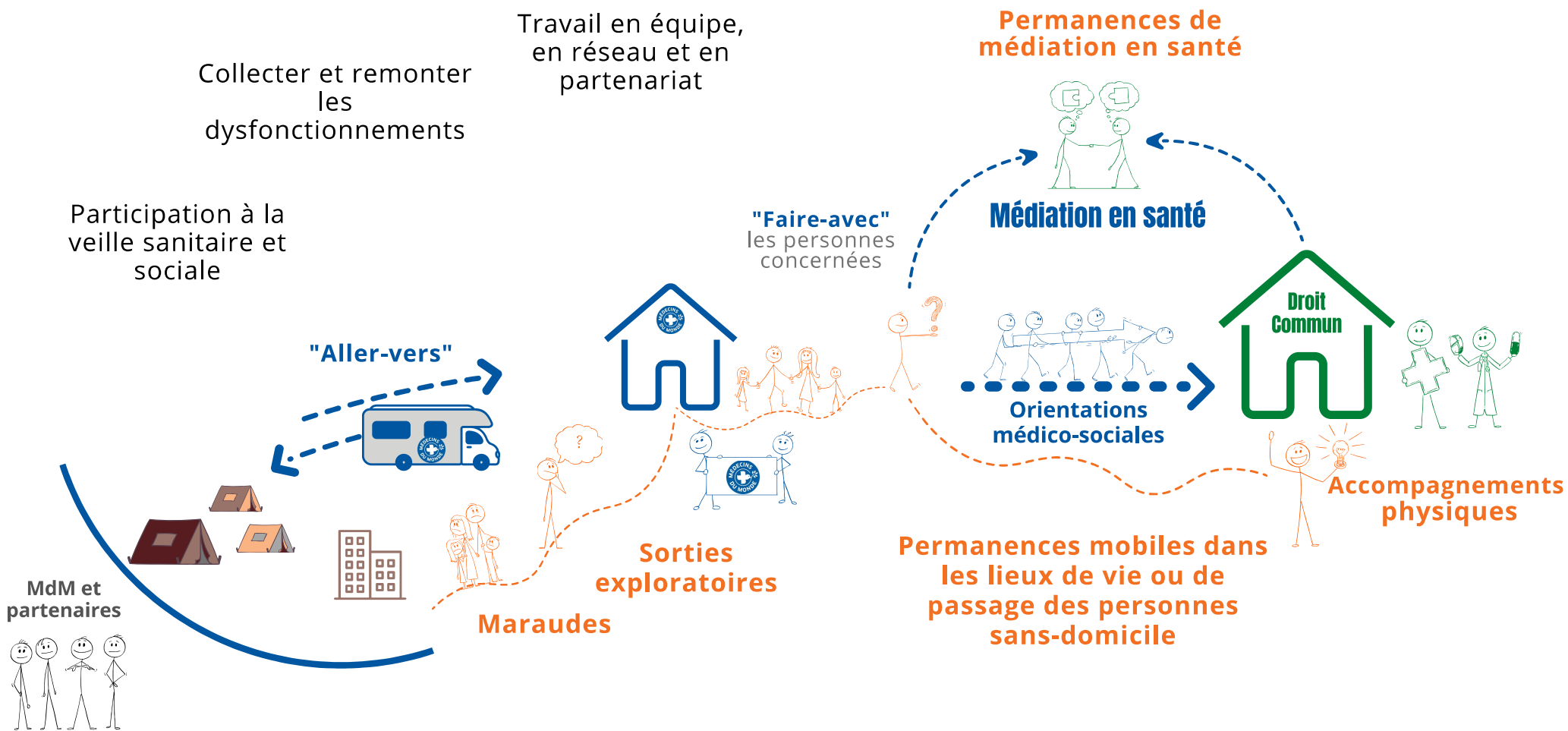
Dans le référentiel de la HAS : 4 axes

Axe #3 : Proposer des actions collectives de promotion de la santé



Dans le référentiel de la HAS : 4 axes

Axe #4 : Participer aux actions structurantes au projet



Etat des lieux des actions de médiation en santé (2023) - Eurométropole de Strasbourg

Quelques constats

- **Le territoire de l'EMS est globalement sous-doté en postes de médiateurs-trices en santé**
- **La plupart des structures recensées faisant de la MeS n'ont pas de poste dédié (5 sur 12)**
- **Une faible minorité de médiateurs-trices en santé ont eu accès à une formation diplômante de MeS depuis leur arrivée en poste (2 sur 5)**
- **Une carence importante est identifiée concernant le nombre de médiateurs-trices (2 sur 5) allant régulièrement vers les personnes les plus éloignées des structures de santé, notamment par le biais d'actions "hors les murs"**

Etat des lieux des actions de médiation en santé (2023) - Eurométropole de Strasbourg

Quelques recommandations

1. Promouvoir le développement d'actions de Médiation en Santé, selon le référentiel de la HAS, sur le territoire et l'allocation de moyens par les autorités publiques pour permettre sa mise en œuvre effective
2. Promouvoir la création de postes de médiateur en santé au sein de dispositifs mobiles ciblant les populations les plus vulnérables (non ou peu ciblées) et éloignées du système de santé
3. Encourager la mise en place une formation diplômante de Médiation en Santé sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg